

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DES DEUX BUECH

Séance du : 18 octobre 2010

Convocation du : 11 octobre 2010

**Objet** : Subvention à GR CIVAM PACA.

L'an deux mille dix, le dix huit octobre à 18 heures, le Conseil de la Communauté de Communes, s'est réuni à la Mairie de Manteyer, sous la présidence de M. Michel Mescle, Président.

Secrétaire de séance : Monsieur Alain Chevalier

**Etaient présents** : M. Barthélemy, Guy Pitaval, B. Soulat, A. Chevalier, G. Jullien, G. Lesbros, M. Mescle, JM Bermond, M. Barbet, JF Carré, M. Chautant, F. Roux, J-C Salles, G. Garcin, P. Schiazza, B. Faure, J-L Pelloux, P. Aubin

**Excusés** : Francis Reynaud, Claudette Mezière, Roger Basset  
Roger Fournel remplacé par Michel Lonni

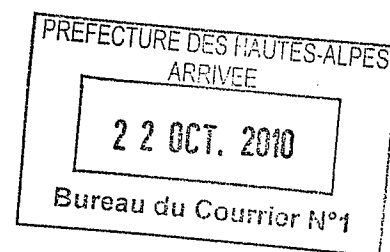
Le Président Michel Mescle, informe l'assemblée que le GR CIVAM PACA (Groupement Régional des Centres d'Initiatives pour Valoriser l'Agriculture et le Milieu rural) a fait une demande de subvention d'un montant de 1 000 € pour 2010, afin de financer l'organisation d'une manifestation dans la commune de Saint Auban d'Oze « Festival Régional Agriculture & Ruralité au Féminin ».

Le conseil communautaire engage un débat sur les modalités d'attribution de la subvention en faveur du GR CIVAM PACA.

Après en avoir délibéré, la proposition d'attribution de subvention en faveur du GR CIVAM PACA est approuvée à la majorité. Le conseil communautaire charge le Président des formalités administratives correspondantes.

votants : 19
pour : 18
abstention : 0
contre : 1

Ainsi fait et délibéré à Manteyer, les jour, mois et an susdits.  
Pour copie conforme.



Le Président - Michel Mescle

